

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de l'Ecomusée des Monts d'Arrée, le samedi 19 février 2011

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée le samedi 19 février 2011, à la salle polyvalente de Saint Rivoal, à partir de 16 h 15.

Jean-Pierre Gestin ouvre la réunion en remerciant les participants et donne lecture des excuses et des pouvoirs, puis il présente le rapport moral.

« 2010 aurait pu être une année comme les autres, toutes celles qui ont précédé. Nous aurions constaté une fois de plus une lente mais régulière érosion du public, nous aurions évoqué un certain nombre de raisons pour expliquer ce phénomène, nous aurions pris acte de la difficulté croissante que nous aurions à boucler le budget en fin d'exercice du fait d'une trésorerie déficiente. Depuis de nombreuses années, nous attirons l'attention de nos partenaires sur cet état de choses, mais vaille que vaille, le navire restait à flot et continuait à tracer sa route même s'il était nécessaire de pomper pour l'empêcher de sombrer corps et biens.

Avec les moyens dont elle disposait et compte tenu de la mission qui lui avait été confiée l'association n'était pas dotée de l'autonomie nécessaire pour entreprendre le redressement souhaité. Je souhaite que tout ceci soit maintenant du passé, même si, aujourd'hui encore la situation reste précaire.

A la suite de l'assemblée générale de 2009 l'association a dénoncé la convention depuis longtemps obsolète qui avait été passée avec le Parc Naturel Régional d'Armorique en 1982, ceci impliquait le retrait de l'association au 30 septembre 2010 avec comme corollaire le licenciement de l'équipe de salariés.

Vous n'avez pas voulu que cela ait lieu. Quand je dis vous, cela englobe bien évidemment les partenaires institutionnels de l'écomusée que je tiens à remercier ici pour leur soutien. En premier lieu, le Conseil Général qui s'est saisi du dossier et l'a fait avancer comme nous le verrons tout à l'heure, le Parc Naturel Régional d'Armorique dont nous regrettons depuis des années la discrétion et qui nous a permis grâce à une avance sur recettes de 8000 euros de résoudre une part de nos difficultés de trésorerie, la DRAC Bretagne que je ne remercierai jamais assez de son soutien actif. Et puis il y eut cette mobilisation spontanée, relayée par la presse locale, la belle journée du 28 août organisée en partenariat avec Bro an Are, le collectif de soutien, la réunion publique du 24 septembre à Commana, et le soutien de tous ceux que je tiens à remercier aujourd'hui, les communes de Saint-Rivoal et de Commana, mais aussi Brasparts, Carhaix, Rosnoën, Plouneour-Menez, Lopérec, la Communauté de Communes du Yeun Elez, Morlaix Communauté et tous ceux qui ont manifesté leur soutien par une adhésion à l'association ou par tout autre moyen, je pense ici particulièrement au fest noz organisé à Saint-Rivoal par le collectif ; à tous un grand merci.

Mais tout ceci ne saurait être qu'un début et je souhaite que cette mobilisation perdure et que l'écomusée puisse être le lieu d'échanges et de convivialité que nous avons toujours souhaité.

Courant décembre 2010, le Conseil Général a confié l'étude et la rédaction du Projet Scientifique et Culturel au cabinet In Situ dirigé par Sylvie Marie Scipion qui doit rendre son travail dans le courant de l'été. Elle doit prendre contact avec tous les acteurs, institutionnels ou autres de l'écomusée afin de bien cerner les attentes. Simultanément nous réfléchissons avec Bro an Are à une mutualisation de moyens autour de la gestion de la Maison Cornec et nous participons à un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) piloté par le Civam 29.

La projection dans un futur que nous souhaitons radieux ne nous fait pas oublier les soucis de la gestion de l'association au quotidien. Si nous avons réussi avec l'aide de tous à pallier notre manque de trésorerie et sans doute à éviter un prêt bancaire, il n'en reste pas moins vrai que, dans le court terme, la situation reste inchangée.

Depuis l'automne nous avons réfléchi avec les salariés à une façon d'apurer la situation. Lors de la réunion de Commana, j'avais informé les participants de l'obligation où nous serions de diminuer la charge salariale. A cet effet, après réflexion et discussions avec les intéressés, nous sommes arrivés à un accord avec Jean-Pierre Cloarec et Marie-Josée Moinardeau sur le principe d'une rupture conventionnelle de leur contrat de travail prenant effet au 31 mars 2011.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire que j'insiste ici sur le vide que leur absence va provoquer, vide qu'il nous faudra essayer de combler cette année par nos propres moyens. Jean-Pierre et Marie-Jo faisaient partie de la « maison » depuis plus de vingt ans ; ils ont accumulé durant ce temps un savoir sur les lieux et un savoir-faire auprès du public qui va certainement nous faire défaut. Au nom de tous les membres, je tiens à les remercier pour le travail accompli durant ces années, et dans des conditions de confort parfois plus que limites. Nous aurons la possibilité de leur manifester notre sympathie avant leur départ à l'occasion d'une petite réunion amicale où vous serez conviés.

Sur le plan financier à court terme, nous avons saisi l'opportunité de réaliser cette opération en profitant d'une fenêtre étroite qui la rendait financièrement possible sur l'exercice 2011, ce que Bertrand Roux pourra vous expliquer en détail, toutes choses étant considérées égales par ailleurs.

C'est après en avoir longuement pesé les inconvénients et les avantages que le conseil d'administration réuni sur ce seul point le 7 février dernier a pris cette décision à l'unanimité.

Dans la perspective d'un Projet Scientifique et Culturel qui devrait être présenté en septembre, et, nous l'espérons validé par tous les partenaires, cela devrait permettre un redémarrage sur de nouvelles bases. »

Après la présentation du rapport moral et celle du rapport financier par le secrétaire de l'association, une discussion a été ouverte.

Les questions ont essentiellement porté sur la collaboration entre l'écomusée et l'association Bro an Are pour la gestion du site de la Maison Cornec à Saint-Rivoal. Quelques personnes ont fait valoir une position différente de celle présentée dans le rapport moral et explicitée lors du débat.

Mis aux voix, le rapport moral est adopté par l'assemblée générale moins 4 abstentions. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale décide de porter à 14 le nombre des membres du conseil d'administration. Après appel à candidature, sont élus : Gérard Guen, Alain Jacob, Philippe Plouzané, François Thouément.